

# Optimisation des Services de la Circulation Aérienne rendus sur un Aérodrome



## Réf. : 119 OPT SCA

Certifié par l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) dans le cadre du programme **TRAINAIR PLUS** au service des aéroports



# TRAINAIR PLUS

### DURÉE :

À déterminer selon le cahier des charges du commanditaire. Comprend l'étude, le recueil et l'analyse des données, l'élaboration de solutions soumises à approbation avant mise en oeuvre.

### STRUCTURES AÉROPORTUAIRES CONCERNÉES :

Agent AFIS dans le cadre du programme de maintien de compétence (obligatoire) répondant aux exigences des arrêtés du 16 juillet 2007 et du 28 avril 2010.

Toute entité aéroportuaire souhaitant mettre en oeuvre et/ou optimiser les Services de la Circulation Aérienne afin de :

- Répondre à la réglementation ;
- Répondre aux critères de certification des aéroports dans le cadre du Système de Gestion de la Sécurité (SGS) ;
- Organiser les « Services de la Circulation Aérienne » rendus ;
- Élaborer les manuels ;
- Auditer les services opérationnels.

## “ Soyez conforme aux exigences réglementaires de la DGAC ! ”

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

Analyse documentaire des données fournies par le client (données aéronautiques) ;

- Rencontre et échange avec l'exploitant d'aérodrome et les autorités locales en charge du trafic aérien ;
- Observations du site ;
- Étude, conseil et gestion de systèmes de management de la sécurité ;
- Étude et conseil en matière de liens fonctionnels nécessaires entre les différents acteurs concourant à rendre des services opérationnels, conseil pour optimiser les pratiques ;

- Rédaction des manuels : MANEX, SMS/SGS, plan de formation, etc. ;
- Audit de services opérationnels ;
- Conseils dans le choix d'acquisition de moyens des « Services de Circulation Aérienne » ;
- Accompagnement des personnels.



**NOUS SOMMES LE 1<sup>ER</sup> CENTRE DE FORMATION CERTIFIÉ PAR L'OACI, FAITES-NOUS CONFIANCE, SOYONS PARTENAIRES !**